

Révision des effectifs de praticiens hospitaliers 2021

CME
1^{er} décembre 2020

Première révision intégrant la restructuration en GHU pour toute l'AP-HP

- Mise en place d'une seule sous-commission de la CMEL à AP-HP. Nord et AP-HP. Saclay
- Très forte implication des CTEM locales dans l'harmonisation des procédures et l'audition des candidats, en lien avec les chefs de service et DDMU
- Présentation en groupe restreint de la CME des enjeux concernant les facteurs d'attractivité, la fidélisation, la répartition entre disciplines, le taux de titularisation
- Une révision intégrée dans le cycle budgétaire en cours

Une proposition de révision historiquement élevée

Nombre de demandes Révisions H 2018 à 2021

GHU	2018 CME du 09/01	2019 CME du 08/01	2020	2021	Evolution 2020/2021	Evolution 2018/2021
CENTRE	49	60	48	71	47,9%	44,9%
SORBONNE	59	66	73	86	17,8%	45,8%
NORD	75	75	77	97	26,0%	29,3%
SACLAY	56	36	40	54	35,0%	-3,6%
MONDOR	44	31	44	44	0,0%	0,0%
PSD	20	26	20	26	30,0%	30,0%
TOTAL GHU	303	294	302	378	25,2%	24,8%

Des demandes qui reflètent la part des GHU dans les effectifs H de l'APHP

Part des demandes de révision H de chaque GHU, comparée à la part de ses ETP PH et H au 31.12.2019

	% demandes/AP-HP	% PH/PH AP-HP
AP-HP. Nord	25,7%	24,9%
AP-HP. Sorbonne	22,8%	24,0%
AP-HP. Centre	18,8%	20,5%
AP-HP. Saclay	14,3%	15,5%
AP-HP. Mondor	11,6%	9,2%
AP-HP. SSD	6,9%	5,9%

Contexte favorable à la hausse de la révision des effectifs

■ Capacités nouvelles à fidéliser les praticiens de disciplines en tension

- ▶ Retournement de tendance démographique des anesthésistes
- ▶ Qualité des projets (gériatrie, psychiatrie notamment)
- ▶ Universitarisation des services (gériatrie)
- ▶ Investissement (HUPSSD)

Nombre de demandes au titre des révisions H 2020 et 2021 pour les MAR et Urgentistes

GHU	ANESTHESISTES		URGENTISTES	
	2020	2021	2020	2021
CENTRE	10	9	7	11
SORBONNE	11	23	5	5
NORD	12	11	4	10
SACLAY	1	7	5	5
MONDOR	3	6	1	6
PSD		2	3	8
Tous GHU	37	58	25	45

5

Une révision fortement marquée par une politique d'attractivité dans les disciplines en tension

- Une part toujours plus importante des demandes consacrée aux disciplines en tension

GHU	TOTAL Disciplines en tension	Part des disciplines en tension dans la révision H
CENTRE	37	52%
SORBONNE	42	49%
NORD	44	45%
SACLAY	27	50%
MONDOR	27	61%
PSD	15	58%
TOTAL GHU	192	51%

- ▶ 58 demandes en anesthésie-réanimation, 45 pour les urgences, 31 en psychiatrie, 23 en gériatrie comme en imagerie et 7 en néonatalogie.
- ▶ Pour la révision H 2020, la part des disciplines en tension était de 42%

■ Répartition des demandes par regroupement des disciplines

GHU	Médecine	Chirurgie	Biologie	Pharmacie	Anapath	Odonto
CENTRE	58	7	2	1	2	1
SORBONNE	68	8	5	2	3	
NORD	72	11	8	3	2	1
SACLAY	47	2	5			
MONDOR	39	1	1	1		2
PSD	22	2	1	1		
TOTAL GHUs	306	31	22	8	7	4

■ Outre les disciplines en tension, on recense les principales demandes dans les disciplines médicales ci-dessous

GHU	Médecine hors disciplines en tension	<i>dont pneumologie</i>	<i>dont oncologie</i>	<i>dont maladies infectieuses</i>	<i>dont cardiologie</i>	<i>dont médecine palliative</i>	<i>dont génétique</i>
CENTRE	21	2	3	4		1	
SORBONNE	26	2	3	1	3	2	2
NORD	23	2		1	1	2	1
SACLAY	20	3					
MONDOR	12				2		
PSD	7	1	1	1			
TOTAL GHUs	109	10	7	7	6	5	3

7

Profil des demandes homogène

- Essentiellement des promotions internes : 16 entrants à l'AP-HP par mutation
- Concerne des praticiens connus : âge moyen 37 ans

GHU	Age moyen des candidats
CENTRE	38
SORBONNE	37
NORD	37
SACLAY	37
MONDOR	38
PSD	36
Tous GHU	37

- Très majoritairement pour un exercice temps plein : 14 % concernent des demandes de PH temps partiel
- Pour les deux-tiers ce sont des femmes

Les enjeux de la révision des effectifs 2021

■ Le financement :

- ▶ Hausse de la révision déjà financée pour moitié dans la présentation des GH
- ▶ Un effort supplémentaire demandé pour compenser l'autre moitié, à l'exception d'HUPSSD

■ La mise en œuvre du Ségur de la santé :

- ▶ Évolution du taux de titulaires (l'AP-HP est à 50% de titulaires, la moyenne des CU à 60%)
- ▶ Structure des services PH/nouveaux contractuels
- ▶ Intégration au corps des PH plus rapidement en sortie d'internat
- ▶ Simplification du concours
- ▶ Fréquence des publications (proposition de 3 tours sur une année civile pour conserver le dispositif d'audition/sélection et le maintien dans le cadrage budgétaire)